

Des bus électriques expérimentés sur le réseau urbain

L'expérimentation de bus électriques sur le réseau urbain de Valsershône, lancée par la Régie des transports de l'Ain, répond au défi actuel de sortir des énergies fossiles. Le but est d'améliorer la qualité de l'air et de réduire les nuisances sonores, aussi bien pour le confort des passagers que pour les riverains.

Vendredi 24 février sur le parking de la Régie rue Maréchal Leclerc, Alexandre Nanchi, conseiller régional et président de la Régie départementale des transports de l'Ain, et Emmanuel Boivin, son directeur général, ont présenté avec Paul Vidal, conseiller régional délégué aux transports scolaires et interurbains (la Régie est l'autorité de tutelle de la Régie, NDLR), les objectifs des bus électriques qui sont actuellement testés sur le réseau urbain de Valsershône. Ce test, présenté par Alexandre Nanchi en présence de Patrick Perréard (président de la CCPB), Benjamin Vibert (adjoint environnement et mobilité) et Serge Ronzon (président du Sivalor) s'inscrit dans la continuité des démarches déjà engagées avec la mise en service de 12 véhicules GNV (gaz naturel pour véhicules), l'acquisition en 2022 de huit véhicules au biocarburant HVO (hydro-treated vegetal oil), et le « retrofit » des véhicules du centre de la régie de Valsershône, afin qu'ils puissent utiliser le biocarburant HVO à la place du diesel.

« Nous avons fait le choix, en accord avec la Régie, de pousser encore plus loin nos engagements et c'est dans ce contexte que nous expérimentons des véhicules 100 % électriques sur le réseau urbain de Valsershône qui, par sa taille et ses conditions d'exploitation, est parfaitement adapté pour

ce type d'expérimentation. Aussi, après cette phase de test, dans le cadre du renouvellement du contrat d'exploitation du réseau Mobi'Vals entre la Régie et la Régie en 2024, la flotte de trois véhicules urbains sera renouvelée en bus électriques », a annoncé Alexandre Nanchi.

« Sortir du diesel pour aller vers les autres énergies »

Un choix politique tourné vers l'utilisateur en matière de qualité de conduite, de sécurité et de confort, mais également un choix financier assumé puisqu'un bus électrique coûte environ deux fois et demie plus cher qu'un bus diesel. « Cet investissement, poursuivait le président, on peut le faire grâce à une vraie rationalisation de nos dépenses en tenant notre budget de fonctionnement. C'est la logique du président de la région Auvergne Rhône-Alpes Laurent Wauquiez, et aussi celle que nous avons retenue au niveau de la Régie régionale ».

L'élu régional Paul Vidal a rappelé qu'en 2017, la loi NOTRE a imposé aux Régions de reprendre la compétence des transports scolaire et interurbain et le transport des départements vers les régions. Dans l'Ain, la compétence a été récupérée par la Région AuRA en 2020 et aujourd'hui, tout est bien organisé. « La Régie de l'Ain dans son domaine, est un régulateur et un élément essentiel de notre organisation, ce qui lui permet d'être présente dans d'autres départements notamment en Haute-Savoie. Le choix politique clairement affiché par l'exécutif régional est pour le transport urbain, de sortir du diesel pour aller vers les autres énergies », a indiqué l'élu de la région AuRA.

Gilles MARCON



Les personnalités reçues par Alexandre Nanchi lors de la présentation du bus électrique.

Photo Le DL/G.M.

Une autonomie journalière de 300 km

Santiago Ferreira, spécialiste produit au sein du groupe Iveco-Heuliez, a précisé au cours de la présentation du bus électrique qu'il s'agit d'un véhicule proposé par Heuliez Bus, spécialisé dans la construction et l'aménagement de bus électriques qui s'est positionné comme un pôle d'excellence en électromobilité. Le bus présenté aux invités a une longueur de 12 mètres pour 2,50 de large, un véhicule adapté à l'exploitation urbaine comme à Valsershône. Il est équipé de dix batteries (huit fixées sur le toit et deux sur l'arrière du bus). Elles permettent de dégager une capacité embarquée de 420 kW/h, suffisante pour assurer tranquillement des missions journalières variant entre 250 et 300 km suivant les conditions de charge et d'utilisation, notamment l'hiver. Le bus peut transporter 84 personnes dont 60 debout.

La durée de vie des batteries pour assurer le service journalier se situe entre six et huit ans, puis elles sont remplacées



Les élus du Pays bellegardien avec Benjamin Vibert au volant qui accueille Serge Ronzon et Patrick Perréard pour une visite du bus électrique. Photo Le DL/Gilles MARCON

par des batteries neuves. Les batteries retirées connaissent une deuxième vie : elles vont servir pour le stockage d'énergie électrique, puis en troisième vie, elles seront complètement démontées, et les matériaux rares vont être récupérés pour être réutilisés.

G.M.

Le restaurant Le Nautique va devenir la salle polyvalente attendue de longue date

La rénovation et la transformation du Centre nautique, attendues depuis longtemps, se dérouleront sur un an de travaux, dès le mois d'avril. Le bâtiment est l'œuvre de l'architecte thononnais réputé Maurice Novarina (1907-2002) à qui l'on doit notamment la Maison de la culture de Thonon-les-Bains, le Centre nautique d'Évian, et d'innombrables bâtiments en France et à l'étranger. Un acteur de la modernité.

D'une utilisation parfois difficile, l'imposant bâtiment d'une surface de 410 m² est voisin de l'Esplanade du lac. Il prolonge la piscine municipale et est désor-

mais assuré de conserver son style architectural moderne et toujours actuel. Sexagénaire et très utilisé par les associations, il va devenir une salle polyvalente attendue par les Divonnais, annonce le maire, Vincent Scatollin : « Il va connaître une grande rénovation énergétique avec une bien meilleure isolation pour respecter les normes en vigueur. Le bâtiment sera moins énergivore puisque l'éclairage sera assuré à 100 % par des led. »

Un investissement significatif

Cette réfection totale engendre un investissement de l'ordre de 1,1 million d'euros pour la Ville,



Le bâtiment des années 1960 est l'œuvre de Maurice Novarina. Photo Le DL/G.D.

avec une subvention de 250 000 € des partenaires institutionnels. On y aménagera un espace traiteur restauration tout

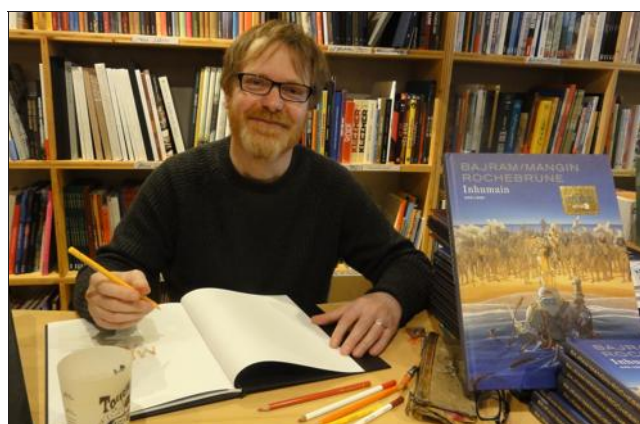
neuf. Un nouvel espace de stockage et un sas d'entrée sont également prévus. On travaille également sur les boiseries et

l'amélioration de la sonorisation. Une façon de répondre aux besoins des associations qui ont été consultées, afin qu'elles puissent y organiser des activités diverses, comme des lotos ou des repas d'associations pouvant réunir environ 300 personnes. Les grandes baies vitrées des façades seront conservées, mais seront équipées d'une protection solaire.

Cet ensemble de travaux a reçu l'aval du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), organisme départemental, et de l'architecte des Bâtiments de France consulté.

Gérard DOUS

BD : Thibaud de Rochebrune à la rencontre des lecteurs



Ce vendredi 24 février, Thibaud de Rochebrune était l'invité de Fred Lechevalier pour une séance de dédicaces à la librairie Les Arts Frontières de Ferney. Venu signer ses albums de BD et rencontrer ses lecteurs, il les a touchés par son sourire et sa modestie. Photo Le DL/D.B.

Diplômé des Beaux-Arts d'Angoulême, Thibaud de Rochebrune a débuté par le dessin animé, avant de se tourner vers le dessin d'albums de bande dessinée exclusivement. Ce vendredi 24 février à Ferney, devant un public presque entièrement masculin, l'artiste a dédié au moyen de ses crayons de couleur, ou à l'aquarelle, son dernier album *Inhumain* (Dupuis), ainsi que les deux tomes de *Michel-Ange* (Glénat), des ouvrages qu'il définit comme de la science-fiction pour le premier, et comme un thriller

historique pour l'autre. Le personnage de Michel-Ange apparaît au cours du récit, c'est pourquoi un lecteur lui a demandé de dessiner le maître !

Tous les jours, Thibaud travaille à sa table, après s'être mis d'accord avec le scénariste sur le sujet, la mise en page des vignettes et des bulles. Pour ne pas se laisser distraire, il communique par messenger, ce qui lui permet de stimuler l'émulation et la créativité. Depuis cinq ans, il est installé à Londres avec toute sa famille.

Il s'intéresse à toutes les

époues et son prochain livre comme scénariste et dessinateur aura pour cadre la période médiévale.

Ce qu'il aime par-dessus tout, c'est « s'amuser avec le dessin », avec le trait comme technique universelle, somme toute classique, comme Hergé. Ses inspirations lui viennent des mangas et des *Tuniques bleues* qui ont bercé son enfance.

Le bédéiste était le lendemain en dédicace à la librairie de BD de Valsershône.

Dominique BESSON

La classe 71 prépare son prochain voyage en direction des lacs italiens



Les classards et classards de la 71 présents à Vouvray, ont préparé le programme des activités 2023. Photo Yves CHEVRET

Malgré plusieurs membres absents et excusés, les classard(e)s de la 71 se sont réunis vendredi 24 février au restaurant Marinat à Vouvray, en assemblée générale, sous la présidence d'Yves Chevret. Il est revenu, entouré de la secrétaire Viviane Prat et de la trésorière Suzanne Ancian, sur les événements festifs qui ont animé l'année 2022 puis s'est tourné vers les actions déjà au programme en 2023, qui s'annonce comme une année bien active. En effet, l'amicale effectuera au mois de juin un voyage de cinq jours à la découverte des lacs italiens, voyage pour lequel 42 membres et amis sont déjà inscrits. Au mois d'octobre, une journée à l'ambiance spectacle avec déjeuner est en cours de préparation. Elle scellera de fort belle manière et dans la bonne humeur, l'amitié qui règne au sein de cette amicale particulièrement dynamique.

Rugby : les Verts en manque de réussite

Samedi 25 février, les équipes jeunes de l'USBC étaient sur le pré à Gérard-Armand. Opposés à l'Assimda (Association sportive de Saint-Marcel-Bel-Accueil), les Verts n'ont pas démerité. À commencer par les cadets qui avaient la rencontre en main et qui leur échappa à la dernière seconde, 21 à 19 en faveur des visiteurs. Un bon match dans l'ensemble des Bellegardiens qui n'ont pas réussi à concrétiser leurs temps forts en première mi-temps. Sont venues également s'ajouter des absences de dernière minute qui ont réduit l'effectif à 17. Des joueurs qui sont à féliciter pour leur abnégation. Les juniors pour leur part, ont concédé le match nul en fin de rencontre 19 à 19 alors qu'ils menaient 19 à 12. Une belle action en leur faveur au coup de sifflet, aurait mérité un meilleur sort.

La commune porte plainte pour l'occupation illégale d'un terrain



Des caravanes occupent l'ancien terrain de foot depuis vendredi. Photo Le DL/G.Do.

L'ancien terrain de foot, devenu un parking, en face du Centre nautique, entre l'avenue des Alpes et la rue du Port, est occupé depuis vendredi 24 février par une quarantaine de caravanes et autres véhicules de forains. Le gabarit d'entrée a été forcé, la chaîne du portail a été cisailée. Cette occupation illégale du terrain s'accompagne de branchements tout aussi illégaux sur les réseaux électrique et d'alimentation en eau, sans parler des ordures accumulées à l'entrée du terrain. Les occupants ont déclaré vouloir se rendre sur l'aire des gens du voyage de Prévessin-Moëns, dépendant de la CAPG (Communauté d'agglomération du Pays de Gex). Or elle est actuellement en travaux pour une durée indéterminée... La commune de Divonne-les-Bains a porté plainte et se tient en relation avec la gendarmerie de Gex et la CAPG. Elle déplore d'autant plus cette occupation, qu'elle possède elle-même une aire permanente dédiée aux gens du voyage, en face du magasin Carrefour.

Espace de vie sociale : les ateliers du mois de mars

Six rendez-vous sont au programme des ateliers famille de l'espace de vie sociale La Boussole ce mois de mars. Pour rappel, les ateliers ont lieu les mercredis et certains samedis de 14 à 16 heures à la maison Saint-Pierre et sont gratuits, mais sur inscription. Mercredi 1^{er} mars : contes et goûter (15 h-16 h 30). Samedi 4 : Kapla et jeux en bois. Mercredi 15 : atelier cuisine. Mercredi 22 : jeux de société. Samedi 25 : rallye photo. Mercredi 29 : décorons ensemble des boîtes à livres en pyrogravure.

Infos : 04 50 13 82 63 ou evs@ferney-voltaire.fr

77 Centre commercial, La Porterie.

Alibi.com 2 : ma. : 20h.

Ant-Man et la guêpe :

Quantumania : (VO) ma. : 17h50.

Astérix et Obélix :

l'empire du milieu : ma. : 17h10.

Caravage : (VO) ma. : 20h30.

La famille Asada : (VO) ma. : 17h.

The Fabelmans : ma. : 14h (VO) ma. : 19h40.

Un homme heureux : ma. : 15h45.

51 avenue de la Gare

Aftersun : (VO) ma. : 15h30.

Astérix et Obélix :

l'empire du milieu : ma. : 20h30.

Juste ciel ! : ma. : 18h.

42 rue de la République

Alibi.com 2 : ma. : 20h.

Interdit aux chiens et aux

Italiens : ma. : 20h.

Juste ciel ! : ma. : 18h.

Les têtes givrées : ma. : 18h.